

Un traitement discriminatoire

*Annulation d'une émission avec la CGT sur France Inter /
mercredi, 6 avril 2011 / Frédéric Dayan*

Une fois de plus, la direction du 7/9 de France Inter a annulé l'invitation adressée à Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, pour l'interview de 8h30 et la réponse aux questions des auditeurs ce mercredi 6 avril.

Le service de presse de la CGT a adressé à Philippe Val, le directeur général de France Inter la lettre suivante :

Une fois de plus, la Direction du 7/9 de France Inter a annulé ce jour l'invitation adressée à Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, pour l'interview de 8h30 et la réponse aux questions des auditeurs.

Pour justifier cette annulation, des motifs liés à l'actualité ont été avancés. Nous avons constaté ce matin à l'écoute du 7/9 que cette actualité « brûlante » n'a en rien modifié la grille, hormis l'invitation du ministre de la Défense.

Si cette annulation était la première, nous aurions pu la considérer comme relevant de la gestion courante. S'agissant de la seconde annulation consécutive en un mois et de la troisième en un an, la CGT peut légitimement s'interroger sur un traitement qu'elle considère comme anormal.

Toutes les enquêtes d'opinion de ces dernières semaines montrent que les priorités de la population portent sur l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, le service public. Autant de thèmes qui ont fortement mobilisé des millions de salariés ces derniers mois à l'appel des organisations syndicales.

Alors pourquoi la voix des organisations syndicales serait-elle devenue subitement inintéressante aux oreilles de vos auditeurs ?

La CGT note par ailleurs le choix fait par votre chaîne d'inviter la semaine dernière un candidat du Front national prônant la discrimination entre salariés, en procédure d'exclusion de la CGT.

Nous sommes bien évidemment en attente de nouvelles sollicitations de votre part afin que la situation que nous estimons désormais discriminatoire à notre endroit, soit rectifiée.